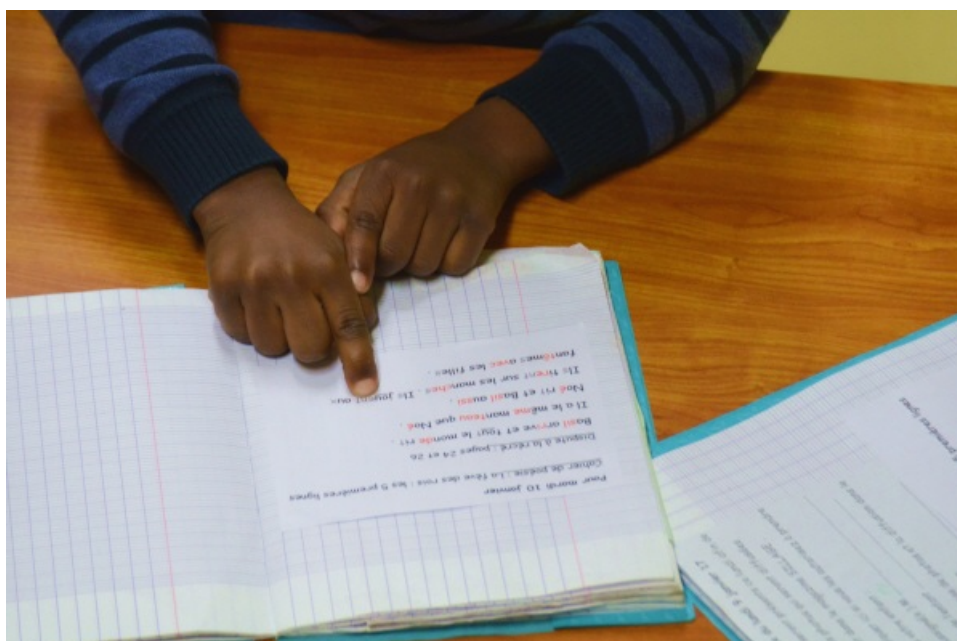


EDUCATION

Mouvement social du vendredi 31 janvier : quel impact sur les activités périscolaires ?

Mis en ligne le **mercredi 29 janvier 2020**

A l'appel d'organisations syndicales, un mouvement social est prévu pour la journée du vendredi 31 janvier. Le personnel des collectivités territorial est concerné.



La ville de Brest souhaite attirer l'attention des familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles publiques brestoises sur le fait que ce mouvement social pourra perturber les services de restauration scolaire, les temps d'activités périscolaires (TAP) et les haltes d'accueil.

Une information de la Ville est transmise aux différentes écoles, et via ce site internet, pour permettre à chaque famille de connaître, au cas par cas, la situation prévisible des services périscolaires dans l'établissement qui la concerne.

Les familles sont invitées à s'assurer de l'ouverture des services périscolaires pour la journée du vendredi 31 janvier 2020 :

[Mouvement social du 31 janvier 2020](#) (pdf - 41 ko)



-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



☰ RETOUR À LA LISTE



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30